



Édito

Depuis quelques jours, « la cloche a sonné » pour des milliers d'élèves. Ces vacances d'été viennent à point nommé et sont cette année, plus encore que les autres, bien méritées. Après plus d'une année de crise sanitaire, jalonnée de confinements et de reconfinements, celles-ci seront l'occasion pour nous de s'évader, de s'oxygéner et de recharger nos batteries.

Certains resteront chez eux, d'autres partiront vers d'autres paysages, quelques jours ou semaines, en camping, à l'hôtel, en gîte, en camping-car.

Selon une récente étude, une majorité de français a décidé de partir cette année, et plus des trois quarts souhaitent rester dans l'hexagone. Une excellente nouvelle pour toute l'économie touristique.

Cela fait quelques mois que nous travaillons avec Roannais Agglomération et l'office de Tourisme pour faire connaître nos villages, nos caractéristiques, nos atouts, notre production locale : tout ce qui fait notre richesse.

Dans cette continuité, Noailly devrait se doter d'ici l'année prochaine d'une aire de camping-car qui devrait se situer juste derrière le parking de la MTL. Ce projet est en cours de réflexion et nous ne manquerons pas de vous en informer.

En attendant, l'ensemble du conseil municipal vous souhaite d'excellentes vacances.



Une Marianne trône désormais dans la maison commune...

Patrick Meunier, Maire de Noailly, a fait don de ce symbole fort de la république à la Mairie de Noailly.

Sous l'apparence d'une femme coiffée d'un bonnet phrygien, elle représente la République française en 1792, après la Révolution Française et ses valeurs contenues dans la devise : « Liberté, Égalité, Fraternité ».



Au Fil du temps



Histoire de l'acquisition du droit de vote en France

S'il est aujourd'hui admis en France qu'hommes et femmes peuvent voter et se faire élire librement, ce droit n'a pas toujours fait l'unanimité et a été l'objet de longues luttes qui remontent à la Révolution. C'est donc à partir de la Révolution française qu'émerge l'idée d'ouvrir à l'ensemble des citoyens un accès, par le vote de représentants légitimes, au fonctionnement des institutions. Le droit de vote est ainsi instauré par la Constitution de 1791, mais il s'agit encore à l'époque d'un droit de vote restreint aux hommes d'au moins 25 ans répondant à des critères censitaires (c'est-à-dire que seules les personnes pouvant payer un impôt direct, appelé le « cens », avaient le droit de voter). Cela limite l'usage de la démocratie aux citoyens les plus aisés.

Il faut attendre 1848 et les événements révolutionnaires pour que soit généralisé le suffrage universel masculin à partir de 21 ans. Dès lors, en abaissant l'âge du droit de vote et en l'élargissant à toute la classe masculine, sans distinction de revenus, le droit de vote, bien qu'encore incomplet, connaît un bouleversement majeur.

Pour être plus complet, il faut attendre près de 100 ans et de violentes luttes sociales pour que le droit de vote soit enfin reconnu aux femmes en 1944, en hommage à leur engagement dans la Résistance.

Jusqu'à cette période, les « suffragettes », nom péjoratif d'origine anglaise donné aux féministes luttant pour le droit de vote, avaient mené de nombreuses actions : manifestations publiques, distribution de tracts, discours, etc..

Enfin, en réponse aux événements de mai 1968 et à l'action revendicatrice de la jeunesse, une nouvelle étape est franchie avec l'abaissement de la majorité et du droit de vote à 18 ans sous le mandat présidentiel de Valéry Giscard d'Estaing en 1974.



Les p'tits Fil'ous

Notre 100^{ème} jour d'école par la classe de Grande Section – CP

Mardi 27 avril, nous avons fêté le 100^{ème} jour d'école ! Depuis septembre, tous les jours, nous avons ajouté une paille dans un gobelet pour ne pas nous tromper et compter chaque jour un peu plus. Ce jour-là, c'était donc une journée spéciale !

Le matin :

Nous avons fait un puzzle des nombres jusqu' à 100.

Nous avons relié les nombres de 1 à 100. Ça faisait un dessin : un dragon et un garçon qui surfait.

Sur une chenille, nous avons écrit les nombres dans l'ordre jusqu' à 100. Il y avait déjà quelques chiffres pour nous aider.

Les élèves de Grande Section ont colorié et compté des objets.

Nous avons trouvé 100 noms d'animaux et 100 noms d'aliments.

Après la récréation, nous avons fait des défis en 100 secondes : le plus de fois possible, compter jusqu'à 10, écrire notre prénom, réciter l'alphabet, les jours de la semaine, dire « c'est le 100^{ème} jour d'école ».



L'après-midi :

Nous avons fait des tulipes en origami. Nous les avons collées par dizaines. Nous en avons fait 101 !

Dans le parc, un groupe a trouvé 100 feuilles, un groupe 100 bâtons et un groupe 100 cailloux.

Nous avons essayé de faire 100 passes avec le ballon sans le faire tomber par terre. C'était difficile. 2 groupes ont réussi 38 passes. Un groupe a réussi 75 passes.

Nous avons couru 100 secondes autour des plots. Il fallait faire le plus de tours possibles.

Nous nous sommes pris en photo en forme de 100.

Enfin, nous avons fait des constructions de 100 Kaplas et de 100 Légos.

Et à la fin de la journée, nous nous sommes tus 100 secondes !



Conseil Municipal du 25 mai 2021

- Les conseillers se sont prononcés « POUR » le passage LED de l'éclairage public de la commune. Une économie de 2700€/an devrait permettre d'amortir cette dépense en partie subventionnée par le plan de relance. Une gradation de l'éclairage sera possible en heures de nuit.

- Les élus devaient se prononcer sur l'organisation du temps scolaire. La semaine à 4 jours et les horaires déjà en place, seront maintenus.

- La commune ne possédant plus de bâti disponible, et afin de permettre l'émergence de futurs projets, les conseillers ont décidé l'acquisition d'une maison, rue de la mairie. Cet investissement sera porté par un financement bancaire pour une période de 20 ans.

- Les membres du conseil ont approuvé le Pacte de gouvernance de Roannais Agglomération (**souhait d'une plus grande connaissance globale** du fonctionnement, des compétences et des instances de Roannais Agglomération ; **d'une meilleure visibilité** sur les compétences de l'agglomération et la ligne de partage avec les communes ; **une demande d'amélioration du contenu et de la transmission de l'information** à destination des élus.

Les membres du conseil se sont prononcés contre le transfert de la compétence « Plan Local d'urbanisme » à l'intercommunalité et ont décidé d'adhérer au GNAU (Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme).

Dernier Conseil d'école de l'année scolaire (22 juin 2021)

1°) ACTIVITES PASSES

• **Projet musical** : Le travail entamé l'année dernière a enfin abouti.

L'œuvre de Didier Puntos « Histoire de Lune et Soleil » a été enregistrée le vendredi 21 mai à la MTL.

Grâce au formidable travail de Guillaume DERVIN et Pascal CHEVELIER (deux régisseurs), les enfants ont pu se produire sur une véritable scène.

Le montage vidéo de cette représentation est en cours d'élaboration mais ne devrait pas être prêt avant les vacances.

Remerciements à la Mairie pour sa réactivité, le prêt de la salle et la mise à disposition des agents communaux, à Armelle Loppin pour l'élaboration de ce projet, ainsi qu'au Conservatoire de Roanne.

• **Concours Kangourou des Maths** : La classe de CM1-CM2 a participé au 31ème jeu-concours Kangourou des maths le mardi 16 mars dans le cadre de la semaine des mathématiques. L'épreuve nationale d'une durée de 50 minutes se présentait sous la forme d'un questionnaire à choix multiples différencié pour les CM1 et les CM2. Pour chaque niveau, il y a deux classements :

- Le classement « cracks » récompensant les élèves ayant obtenu le plus grand nombre de points.

- Le classement « prudence » récompensant les élèves ayant enchaîné le plus de réponses justes avant la première réponse fausse.

Le même jour, la classe de CE1 a aussi participé au jeu du Koala des maths. Cela a permis de travailler les mathématiques différemment.

• **100ème jour d'école** : le mardi 6 avril, la classe de GS/CP a fêté le 100ème jour d'école.

• **Mardi 4 mai les élèves de GS-CP se sont rendus à la ferme pédagogique La Triplette Charoline.** Ils ont pu voir, caresser, nourrir tous les animaux et leurs petits, mettant à profit ce qu'ils avaient appris en classe (noms du mâle,

de la femelle et du petit, alimentation, habitat etc.). Ils ont aussi appris de nouvelles choses en faisant du beurre, de la farine, du pain. Une journée très riche et agréable qui s'est terminée par un retour à pied.

• **Cycle vélo** : Les élèves de GS à CM2 ont participé à un cycle vélo du 4 mai au 2 juillet dans le parc de la MTL ou sur le parking de l'école.

Sensibilisation sur le Handicap : Initialement prévue en mars 2021, l'intervention de M. Gaune, Educateur technique à l'ADAPEI de la Loire, a eu lieu le vendredi 2 avril (toute la journée) auprès des élèves de CE2-CM1 et CM2.

2°) VACANCES APPRENANTES

Des "stages de réussite" ont été proposés aux élèves les plus en difficulté, de CP à CM2, pour consolider les acquis fondamentaux, tout particulièrement en français et en mathématiques, ou combler des lacunes en travaillant en petits effectifs.

La première session se déroulera en juillet, la semaine qui suit la fin des cours. La seconde session se déroulera en d'août, la semaine qui précède la rentrée des classes.

6 élèves de l'école de Noailly ont donné un avis favorable pour la session d'août (en attente du lieu).

Les "Colos apprenantes" sont proposées par les organisateurs de colonies de vacances notamment les collectivités territoriales. Elles bénéficient d'un label délivré par l'État et proposent des formules associant renforcement des apprentissages et activités de loisirs autour de la culture, du sport et du développement durable. Elles offrent la possibilité aux enfants et aux jeunes de renforcer savoirs et compétences dans un cadre ludique et de préparer ainsi dans de bonnes conditions la rentrée prochaine.

3°) PREPARATION DE LA RENTREE :

➤ Effectifs et répartition et Equipe enseignante

La rentrée 2021 se fera avec 4 classes.

Tout d'abord, suite à la fermeture de la 5ème classe, Mme GUILLET Martine se voit dans l'obligation de quitter Noailly pour Pradines, après s'être occupée des petits de l'école depuis septembre 2012.

M. Michel remercie Mme Guillet pour son implication au sein de l'école et son professionnalisme.

Suite à la fermeture de la 5ème classe, les enseignants se sont redistribués les classes. M. Fourneyron ayant souhaité changer de niveau et prendre la classe de maternelle, Mme Digat, n'a pas souhaité prendre la classe de CM1-CM2, qui lui revenait par défaut et rejoindra l'école de Saint Vincent de Boisset.

Enfin, Mme PRALUT Manon qui faisait les compléments de temps partiels a obtenu un poste de remplaçante (rattaché à l'école de Villemontais). Mme VAREILLE (75%) et M. FOURNEYRON (50%) seront toujours à temps partiels. La personne qui complètera le temps disponible n'est pas encore connue. Mme JAUBERT Aurore remplacera administrativement Mme DIGAT.

La répartition pédagogique pour la rentrée 2021 est la suivante :

Classe 1 : TPS-PS-MS-GS : 32 M. Adrien FOURNEYRON aidé par 2 ATSEM Patricia GROUILLER (toute la journée), Laetitia MASSON et Shirley JUBITANA (alternance par 1/2 journées)

Classe 2 : CP-CE1 : 18 M. Fabien MICHEL (Mme Sophie ARLAUD tous les jeudis)

Classe 3 : CE2-CM1 : 22 Mme Catherine VAREILLE

Classe 4 : CM1-CM2 : 23 Mme Aurore JAUBERT (les CM1 seront coupés en 2 par ordre alphabétique)

➤ Calendrier 2021/2022

- Rentrée des élèves le jeudi 2 septembre 2021
- Vacances de la Toussaint du vendredi 22 octobre au lundi 8 novembre 2021
- Vacances de Noël du vendredi 17 décembre au lundi 3 janvier 2022
- Vacances d'hiver du vendredi 11 février au lundi 28 février 2022
- Vacances de printemps du vendredi 15 avril au lundi 2 mai 2022
- Vacances d'été le vendredi 8 juillet
- Pont de l'Ascension : du mardi 24 mai après la classe au lundi 30 mai 2022.

NETTOYONS NOTRE VILLAGE



Le Samedi 5 juin, la Commission « Aimer vivre à Noilly » organisait une matinée citoyenne pour un grand nettoyage de printemps dans notre village.

Une vingtaine de bénévoles, munis de sacs poubelles, de pinces et de gants ont arpenté le village à l'affût du moindre déchet. C'est donc une vingtaine de kilos de plastique, masques, ferraille, verres qui a retrouvé sa destination initiale : les containers. Cette opération sera renouvelée dès l'automne.

Un grand merci à tous les bénévoles et organisateurs.

Le Fil d'actu, en bref :

- Passage à gué : Suite aux intempéries, le passage à gué de Barabandière s'est affaïssé. L'accès est interdit et la route coupée dans les 2 sens pour une durée indéterminée.
- La circulation du chemin allant de la Croix de la Perche à Gameau est désormais limitée aux piétons et aux vélos (sauf riverains).
- Le courrier des associations qui arrive en mairie est à disposition et doit être récupéré par leurs responsables aux heures d'ouverture.
- La mairie restera ouverte pendant le mois d'août.



Journée conviviale

La journée conviviale du Comité des Fêtes le dimanche 4 juillet en quelques chiffres :

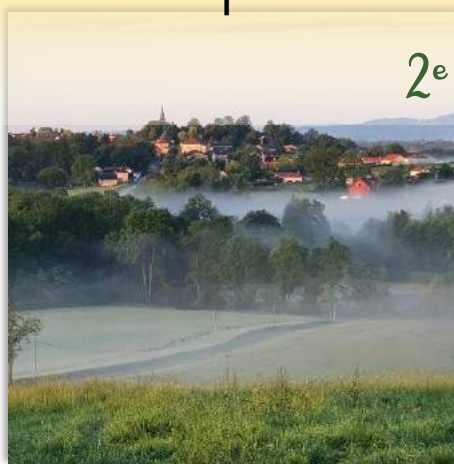
- ⇒ 10 vélos décorés par les enfants du village.
- ⇒ 25 exposants au vide-grenier.
- ⇒ 35 bénévoles toutes associations confondues pour l'installation, l'organisation et la tenue du stand associatif qui réunissait "Noilly Histoire et Patrimoine", "Foyer Les Copains Noilly" et "Team Check Pat'42".
- ⇒ 300 parts de Paella vendues par le Sou des Écoles.
- ⇒ 20mm de pluie de 7h à midi...

Le Comité des Fêtes de Noilly remercie toute les personnes présentes qui ont pris part à cette belle journée de retrouvailles après plus d'un an et demi sans manifestation majeure dans le village, mais aussi tous ses bénévoles sans qui un tel événement ne pourrait avoir lieu, ainsi que la Municipalité pour son soutien.

À très vite...

Le Comité des Fêtes de Noilly.





La photographie ou l'art
de mettre en lumière
notre village : Un
printemps à Noailly.



Vous avez élu votre plus belle photo de ce concours. Les 30 votants ont pu admirer les quelques 38 photos : champs de blé, couchers de soleil, parc de la MTL, fleurs, rivière, vaches, village etc....C'est la photo prise par Murielle Monguillon qui a remporté tous les suffrages. Félicitations à elle, bravo et merci à tous les participants. Vous pouvez retrouver toutes les photos sur le site de Noailly.fr. Les participants qui le souhaitent peuvent venir chercher leurs photos papier en Mairie (de préférence le samedi matin de 10 h à 12 h)

